

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY
**Filiale d'une association étrangère « Danish Institute Against
Torture DIGNITY »**

Date : Avril 2023

SOMMAIRE

Rapport général

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2022

- Etat de la situation financière
- Etat des produits et charges
- Etat des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers
 1. Présentation de l'association
 2. Principes et méthodes comptables
 3. Notes à l'état de la situation financière
 4. Notes à l'état des produits et des charges
- **Annexe** : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31 Décembre 2022

Monsieur le Directeur Général de l'

**Institut Danois Contre la Torture
Filiale d'une association étrangère « Danish
Institute Against Torture DIGNITY »**

**10, Rue de l'île de Djerba, Immeuble Titanium,
3^{ème} étage B33 et B37 – 1053, les berges du
Lac 2, Tunisie**

Chartered Accountants Partners
Société d'expertise comptable membre de l'OECT

B 21, Immeuble Titanium, rue de l'île de Djerba
Les berges du lac 2 - 1053 Tunis
Tél : +216 31 346 200
Fax : +216 71 192 112
E-Mail : contact@cap.com.tn
Web : www.cap.com.tn

RAPPORT D'AUDIT

I. Rapport sur les états financiers :

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée suite à la décision du Directeur Général, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'« **Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** », qui comprennent l'état de la situation financière au 31 Décembre 2022, l'état des produits et des charges et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'« **Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** » au 31 Décembre 2022, les résultats de ses opérations et les flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de de l'« **Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** » ;
- ✓ Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- ✓ Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- ✓ Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- ✓ Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- ✓ Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles :

- ✓ Conformément aux dispositions de l'article 40, du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans les registres, préparés par l'association au titre de l'exercice 2022, qui sont les suivants :
 - Le registre des activités et des projets ;
 - Le registre des dons.
- ✓ En application de la norme « NCT 45 » relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif, les associations doivent annexer aux états financiers, les budgets du prochain exercice, tout en mentionnant la confrontation entre les budgets de la saison (l'exercice) en cours avec les réalisations.

L 'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY a établi les budgets du prochain exercice et n'a pas annexé aux états financiers, les budgets du prochain exercice, ni ceux de l'exercice audité

III. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. A cet effet, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de l'« **Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** » ; avec la réglementation en vigueur.



Moneim TAIEB

Tunis, le 4 Avril 2023

Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY
Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2022

L'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY

Etat de la Situation Financière

Exercice clos le 31 Décembre 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	30 513,663	35 501,951
Autres actifs courants	3.2	113 084,786	22 836,599
Immobilisations financières	3.3	10 162,000	11 669,000
Immobilisations corporelles		96 560,718	88 408,443
Moins : amortissements		< 68 550,708 >	< 51 128,034 >
	3.4	28 010,010	37 280,409
Immobilisations incorporelles		4 663,269	3 722,569
Moins : amortissements		< 3 912,426 >	< 3 722,568 >
	3.5	750,843	0,001
Total des actifs		182 521,302	107 287,960
Passifs et Actifs Nets			
Autres passifs courants	3.6	59 001,014	36 825,102
Fournisseurs et comptes rattachés	3.7	94 760,136	33 182,448
Total des Passifs		153 761,150	70 007,550
Subventions d'investissement		28 760,152	37 280,410
Excédents ou Déficits reportés		-	-
Excédents ou Déficits de l'exercice		-	-
Total des Actifs Nets	3.8	28 760,152	37 280,410
Total des Passifs et Actifs Nets		182 521,302	107 287,960

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers)

L'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Etat des Produits et des Charges	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre		
	2022	2021	
Produits			
Subventions de fonctionnement	4.1	1 305 718,596	990 304,226
Quote-part des subventions at apports inscrits aux produits de l'exercice		18 484,133	10 048,553
Autres gains		802,845	-
Total des produits		1 325 0005,574	1 000 352,779
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.2	< 22 057,812>	< 11 562,821>
Charges de personnel	4.3	< 529 517,546>	< 371 746,027>
Dotations aux amortissements		< 18 313,977>	< 8 511,706>
Autres charges courantes	4.4	< 755 116,239>	< 608 532,225>
Total des charges		< 1 325 005,574>	< 1 000 352,779>
Excédents/Déficit des produits sur les charges de l'exercice		-	-

(Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers)

L'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2022

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Etat des flux de trésorerie	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement des subventions de fonctionnement	1 223 092	825 886
Encaissement d'autres revenus et apports	1 500	-
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	< 717 427>	< 682 707>
Décaissement des rémunérations versées au personnel	< 282 547>	< 369 808>
Autres Décaissement des activités courantes	< 230 978>	
Flux de trésorerie affectés aux activités courantes	< 6 360>	< 226 629>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	< 435>	< 29 604>
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	300	-
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	1 507	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	1 372	< 29 604>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement des dotations	-	-
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	-	-
VARIATION DE TRESORERIE	< 4 988>	< 256 233>
Trésorerie au début de l'exercice	35 501	291 734
Trésorerie à la clôture de l'exercice	30 514	35 501

Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY
Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice arrêté au 31 Décembre 2022
Montants exprimés en Dinars tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

DIGNITY Danish Institute Against Torture est une organisation indépendante de défense des droits humains et de développement. Sa vision est celle d'un monde exempt de torture et de traitements cruels, inhumains et dégradants.

DIGNITY Danish Institute Against Torture est fondée en 1982, elle représente l'une des premières ONG anti-torture au monde et des centres de traitement spécialisés pour les survivants de la torture.

DIGNITY Danish Institute Against Torture a son siège social à Copenhague, et possède des partenariats actifs avec plus de 30 ONG locales et internationales et institutions de recherche à travers le monde.

DIGNITY Danish Institute Against Torture a ouvert son bureau en Tunisie, en 2012, sous le nom « centre de recherche et de réhabilitation des victimes de la torture-RCT », qui a été modifié en 2016 pour devenir « **Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** »

Son objectif consiste en la contribution à l'élimination de la torture et de la violence et la réhabilitation des victimes traumatisées en créant la base de connaissances nécessaire pour mener à bien ce travail et continuer à le diffuser.

L'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** est régie par les dispositions du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** arrêtés au 31 Décembre 2022 ont été élaborés conformément :

- A la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- A l'arrêté du ministre des Finances du 31 Décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A la Norme Comptable Tunisienne « NCT 45 » relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Ces états financiers sont composés de l'état de la situation financière et l'état des produits et charges présentés selon les modèles autorisés et de l'état des flux de trésorerie présentés selon les modèles de référence ainsi que les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus appliqués par l'**Institut Danois Contre la Torture -DIGNITY** pour l'élaboration de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022 sont les suivants :

3.1 Produits

Les produits de l'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** comprennent principalement :

- Subventions de fonctionnement : Il s'agit de toutes les sommes reçues en numéraire auprès de l'association mère, et représentant une aide destinée à financer ses activités courantes ;

L'association mère établit des accords de financement pour des projets en Tunisie, avec des bailleurs de fonds internationaux, qu'elle les réalise en partie à travers l'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY**.

La filiale tunisienne l'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY**, reçoit les subventions de son association mère au fur et à mesure de ses besoins.

3.2 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement finançant l'acquisition des biens amortissables sont constatées en actifs nets et sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces apports sont rapportés proportionnellement à ces charges d'amortissement.

3.3 Les budgets

A partir du 1^{er} janvier 2018, et en application de la norme « NCT 45 » relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif, les associations doivent annexer aux états financiers, les budgets du prochain exercice, tout en mentionnant la confrontation entre les budgets de la saison (l'exercice) en cours avec les réalisations.

L '**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** a établi les budgets du prochain exercice et n'a pas annexé aux états financiers, les budgets du prochain exercice, ni ceux de l'exercice audité

3 Notes relatives à l'Etat de la Situation Financière

Actifs

3.1 Note relative aux liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Compte Attijari	30 513,264	34 156,468
Caisse	0,399	1 345,483
Total	<u><u>30 513,663</u></u>	<u><u>35 501,951</u></u>

3.2 Note relative aux autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Apports à recevoir	111 052,352	20 746,741
Charges constatées d'avance	2 032,434	589,858
Débiteur créditeur divers	-	1 500,000
Total	<u><u>113 084,786</u></u>	<u><u>22 836,599</u></u>

3.3 Note relative aux immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Cautions	10 162,000	11 669,000
Total	<u><u>10 162,000</u></u>	<u><u>11 669,000</u></u>

3.4 Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Matériels informatique	47 300,399	39 824,899
Mobilier & matériels de bureau	28 222,647	29 094,247
Equipement de bureau	16 592,138	15 363,938
Installations techniques	2 898,900	2 748,900
Installations générales, A.A.I. divers	1 546,634	1 376,459
Total brut	96 560,718	88 408,443
Amortissements	< 68 550,708 >	< 51 128,034 >
Total net (i)	28 010,010	37 80,409

(i) Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe.

3.5 Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Logiciels	4 663,269	3 722,569
Total brut	4 663,269	3 722,569
Amortissements	< 3 912,426 >	< 3 722,568 >
Total net (i)	750,843	0,001

(i) Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe.

Passifs

3.6 Note relative aux autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Etat, CNSS	31 385,936	19 904,027
Etat, impôts et taxes	12 546,892	7 310,611
Dettes provisionnées pour congés à payer	10 422,656	-
Charges à payer	4 645,530	9 610,464
Total	59 001,014	36 825,102

Actifs nets

3.7 Note relative aux fournisseurs et comptes rattachés

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
ATS AMRI TRANSLATION SERVICES	32 950,512	-
YACINE GHORBEL	19 373,866	-
ISSAM YOUSEF SMEIR	15 824,133	15 824,133
AHMED BANASR	9 176,471	-
FOURNISSEUR DIVERS	8 569,017	10 019,587
ASSURANCE COMAR	6 132,800	5 342,600
SCSI	1 684,712	1 635,660
OOREDOO	600,625	360,468
STEG	448,000	-
Total	94 760,136	33 182,448

3.8 Note relative au tableau de mouvement des actifs nets

	Excédents ou déficits reportés	Subventions d'investissement	Excédents ou déficits de l'exercice	Total Général
Solde au 31/12/2021	-	37 280,410	-	37 280,410
Subventions d'investissements reçus	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement	-	< 8 520,258>	-	< 8 520,258>
Excédent ou déficit de l'exercice	-	-	-	-
Solde au 31/12/2022	-	28 760,152	-	28 760,152

4 Notes relatives à l'Etat des Charges et des Produits

4.1 Note relative aux subventions de fonctionnement

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Dons reçus de l'étranger	1 215 412,985	812 119,182
Dons à recevoir de l'étranger	90 305,611	20 746,773
Dons reçus au cours exercices antérieurs	-	157 438,271
Total	<u>1 305 718,596</u>	<u>990 304,226</u>

4.2 Note relative aux achats consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Fournitures consommables	22 057,812	11 562,821
Total	<u>22 057,812</u>	<u>11 562,821</u>

4.3 Note relative aux charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Salaires	452 390,089	315 322,104
Charges patronales	72 002,586	51 126,138
Dettes provisionnées pour congés à payer	5 124,871	5 297,785
Total	<u>529 517,546</u>	<u>371 746,027</u>

4.4 Note relative aux autres charges courantes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Déplacements, missions et réceptions	325 934,534	274 270,704
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	291 798,180	235 145,298
Publicité, publications, relations publiques	71 961,659	50 258,505
Locations	48 000,000	28 257,048

Frais postaux et frais de télécommunications	6 107,397	8 463,052
Etat, impôts et taxes	5 064,884	4 372,400
Divers services extérieurs	2 337,100	5 736,010
Autres charges d'exploitation	1 862,918	46,887
Services bancaires et assimilés	873,758	555,912
Entretiens et réparations	650,050	1 214,284
Primes d'assurances	525,759	212,125
Total	755 116,239	608 532,225

L'Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

(En Dinars Tunisiens)

Désignation	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
	31/12/2021	Acquisitions/ reclassements	Cessions	31/12/2022	31/12/2021	Dotations	Régul	31/12/2022	31/12/2022
Logiciels	3 722,569	940,700	-	4 663,269	3 722,568	189,858	-	3 912,426	750,843
Immobilisations incorporelles	3 722,569	940,700	-	4 663,269	3 722,568	189,858	-	3 912,426	750,843
Installations techniques	2 748,900	150,000	-	2 898,900	17,322	289,890	-	307,212	2 591,688
Installations générales, A.A.I. divers	1 376,459	170,175	-	1 546,634	882,489	291,100	-	1 173,589	373,045
Equipement de bureau	15 363,938	1 228,200	-	16 592,138	56,749	3 421,559	-	3 478,308	13 113,830
Mobilier & matériels de bureau	29 094,247	-	871,600	28 222,647	22 210,070	3 659,422	701,445	25 168,047	3 054,600
Matériels informatique	39 824,899	7 475,500	-	47 300,399	27 961,404	10 462,148	-	38 423,552	8 876,847
Immobilisations corporelles	88 408,443	9 023,875	871,600	96 560,718	51 128,034	18 124,119	701,445	68 550,708	28 010,010
Total	92 131,012	9 964,575	871,600	101 223,987	54 850,602	18 313,977	701,445	72 463,134	28 760,853